

SELAS SCP MORTON & ASSOCIES, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45
Doss n° 20241541/ LR/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de POINTE A PITRE, Nouveau Palais de Justice
16 rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 à 10H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

La CAISSE DE CREDIT MUTUEL LA JAILLE, société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limité au capital de 1 341 198,00 € immatriculée au RCS de POINTE-À-PITRE sous le n° 453327249, dont le siège social est Parc d'activités de la Jaille Lieu dit La Jaille 97122 BAIE MAHAULT, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers sis sur la commune de BAIE MAHAULT (97122) consistant en une parcelle cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
BI	596	Plaisance	17a 83ca

Il s'agit d'une parcelle divisée en deux parties, une partie à usage de bureau et l'autre à usage d'habitation.

La construction à usage d'habitation est de plain-pied: elle est composée d'une entrée, d'une galerie et patio, de wc, un bureau, une chambre avec salle d'eau, une chambre avec dressing et salle d'eau attenante, une salle à manger, une cuisine. Elle est occupée par les gérants de la société propriétaire en vertu d'un bail d'habitation fixant un loyer mensuel de 1348€ que les occupants ont refusé de transmettre à ce jour.

La construction à usage de bureaux est composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage :

Le rez-de-chaussée comprend un local aménagé en bureaux contenant 5 bureaux, 2 couloirs, 1 salle d'eau, 2 wc, un bureau d'accueil, une cuisine, 2 débarras.

L'étage est composé d'un escalier, 2 bureaux, une salle d'eau, des wc, et un appartement contenant une pièce aménagée en salon cuisine aménagée, une chambre, une salle d'eau, un wc.

Les biens seraient occupés en vertu de baux à usage professionnel et un autre d'habitation que les occupants ont refusé de transmettre à ce jour.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE A PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 sur la mise à prix de :

TROIS CENT CINQUANTE MILLE EUROS (350 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 7 juillet 2026

Signé La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON